



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 avenue Joffre

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV58 CD10

PV électronique du Bureau du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football du 2 octobre 2025

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mme BRUNET Florence, MM AMARAL Dominique, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick

Début de la réunion : 12h00

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances :

- à la famille de Morgan BARON, Président de Migennes, à la suite du décès de son grand-père.

Le Comité adresse ses félicitations à :

- Cédric PINCHON, arbitre officiel, pour la naissance de sa fille Angélica,

Le Comité souhaite un prompt rétablissement à Daniel DUROIR.

I. CSOE

Conformément à l'article 16 des statuts du District, le Bureau du Comité de Direction nomme et valide la Commission de Surveillance des Opérations Électorales :

- Président : Didier SCHMINKE
- Membres : Christian BÉNARD, Vincent DUBOIS, Franck LAMY, Mickaël ROMOJARO

2. Octobre Rose

Dans le cadre de la mobilisation mensuelle pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, le Bureau décide que tous les buts marqués dans le cadre des championnats Seniors du dimanche 19 octobre seront valorisés de 3 €.

La somme ainsi récoltée sera reversée au comité départemental de la Ligue contre le cancer.

3. Footclubs

Les membres du Bureau du Comité de Direction constatent que les données des clubs sur FOOTCLUBS ne sont pas à jour ou incomplètes.

Toutes les catégories doivent, a minima, avoir un éducateur référencé avec ses coordonnées téléphoniques diffusables. Un lien vidéo permet aux clubs de les aider dans cette démarche : <https://youtu.be/FnIODJx7BGc>

Le Bureau du Comité de Direction sanctionne les clubs suivants (Annexe 1) pour non-envoi de documents demandés par le District dans les délais impartis (amende 5.26 « Droits Financiers et Amendes » - 50 €) et réitère cette demande pour le 18 octobre prochain.

4. Rassemblement PPF

Le Bureau du Comité de Direction amende les absences non excusées au rassemblement PPF U14F du 1^{er} octobre 2025 (amende 15.3 / 100 €) mentionnées ci-dessous :

- Entente Florentinoise : joueuse Meriem EL OUATAB
- Monéteau : joueuse Emmy ROYER
- Paron : joueuse Chloé DUBOSCO

Fin de la réunion : 13h00

Le Président du District

Christophe CAILLIET

Le Secrétaire Général

Patrick SABATIER

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »